

Le 23 mai 2017

Concept des langues renforcé

Les services de l'enseignement obligatoire ont développé le concept d'apprentissage des langues étrangères.

ENSEIGNEMENT. Le concept cantonal des langues a pour but l'acquisition des langues étrangères étudiées avec, points essentiels, leur utilisation ainsi que la connaissance de la culture de ces autres communautés. C'est pour renforcer ces objectifs que les services de l'enseignement obligatoire, de langue française (SEnOF) et de langue allemande (DOA), ont planché sur plusieurs projets, présentés hier à la presse.

Ainsi, les partenariats de classes seront facilités, ont indiqué Jean-François Bouquet et Marianne Küng, respectivement

chef et cheffe de service adjoint du SEEnOF et du DOA. Désormais obligatoires pour les classes de 10H et déjà réalité dans les CO francophones du canton, ils se sont étendus depuis la rentrée 2016 aux CO germanophones. Pour aider les enseignants de langue 2, concernés au premier chef, à organiser ces partenariats, une plate-forme électronique est maintenant à leur disposition, proposant divers outils pratiques. Une quarantaine de échanges ont déjà été réalisés entre des classes francophones et germanophones intracantonales. L'objectif est de les étendre aux élèves de la 9H à la 11H.

Autre axe développé et à développer: l'enseignement bilingue intégré, qui comprend les offres de séquences d'enseignement dans la langue étrangère et les classes bilingues. Pour obtenir le label facultatif «classe bilingue», au minimum

20% et au maximum 50% des disciplines doivent être enseignées en langue étrangère, durant toute l'année.

Une trentaine de classes labellisées

Comme l'enseignement est dispensé par les professeurs habituels, le nombre de classes bilingues est encore bas, surtout en primaire, où les professeurs sont des généralistes. «Cela demande en effet un niveau de connaissance de la langue 2 très exigeant», a souligné Jean-François Bouquet. Une trentaine de classes sont actuellement labellisées bilingues et plusieurs projets sont annoncés.

A noter que, dans l'offre de «séquences d'enseignement dans la langue étrangère», des activités peuvent être menées en langue 2 dès la 1H. Enfin, la 12^e année linguistique peut désormais se dérouler dans un type de classe plus exigeant. PR